

# Formation FG5 : Préparer l'arrêté des comptes et élaborer le compte administratif

2 jours

Dernière modification le 6 août 2020

## Présentation

Vous souhaitez organiser le travail dans le respect des échéances réglementaires et harmoniser les pratiques des établissements dans l'élaboration des comptes administratifs et du rapport d'activité.

## Objectifs de la formation

Appliquer le cadre juridique et réglementaire

Pratiquer les bases de la révision comptable

Anticiper et organiser le travail

## Public

Directeur d'ESSMS, cadre de direction et cadre fonctionnel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

## Pré-requis

Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social.

## Programme

La réglementation comptable et budgétaire

Les principaux textes réglementaires de référence.

Les normes comptables.

L'affectation du résultat.

Les comptes de provisions et de réserves.

Les comptes rattachés et les comptes de régularisation.

Le dossier de révision et l'arrêté des comptes

Les choix stratégiques pour l'association.

Le calendrier de préparation.

La révision des comptes et les contrôles par cycle.

Les comptes annuels.

La section d'investissement

Le plan pluriannuel de financement des investissements.

Les tableaux d'investissement du compte administratif.

La section d'exploitation

Les principes budgétaires.

Les tableaux des rémunérations.

Le tableau d'affectation du résultat.

Le passage du résultat comptable au résultat à affecter.

Le rapport d'activité

Son contenu.

La check-list du rapport.

## Les plus de la formation



Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte



Mise en situation, études de cas, retours d'expériences



Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

## Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Formations complémentaires

- Établir le plan pluriannuel d'investissement - FG8
- Connaître et gérer la fiscalité du secteur social et médico-social - FG4
- Maîtriser et élaborer le budget prévisionnel des ESSMS - FG6

## Dates

### En inter - Présentiel:

27 et 28 mai 2026 à Paris

### En inter - Distanciel:

Pas de session prévue prochainement

## Tarifs

### En inter - Présentiel

#### Tarifs 2026

##### Adhérents

730 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

##### Non-adhérents

950 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02